

L'entreprise Capic reçoit la distinction Or Acanthe bâtir plus sûr



Communiqué de presse	page 3
La conception des lieux de travail : une phase décisive en santé et sécurité pour une performance globale	page 4
Acanthe, bâtir plus sûr : une distinction	page 5
L'entreprise Capic reçoit la distinction or	page 6

une distinction

La conception des lieux de travail : une démarche qui intègre la santé et la sécurité

Un projet de construction neuve est une phase déterminante dans la vie d'une entreprise. C'est l'occasion de mettre l'avenir en perspective.

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs accompagnent régulièrement les entreprises qui souhaitent investir en sécurité pour gagner en performance. En effet, concevoir et construire une usine ou des équipements plus sûrs, prendre en compte l'ergonomie des postes de travail, maîtriser les ambiances de travail, les flux, nécessite une approche projet et des appuis externes.

Travailler sur la "conception des lieux et des situations de travail" permet d'accompagner efficacement le développement et les évolutions techniques des entreprises tout en préservant leurs performances.

Acanthe, bâtir plus sûr : une distinction

En 2017, la Carsat Bretagne réactualise un concept dédié à la conception des lieux et situations de travail : « Acanthe, bâtir plus sûr ». Cette distinction vise à promouvoir une réalisation qui intègre la prévention des risques professionnels dès la conception des lieux de travail. Trois catégories de distinction sont possibles.

La distinction « Bronze » est attribuée à l'entreprise qui a satisfait aux points clés de la démarche « conception des lieux et situations de travail ». Elle intègre également la prise en compte de la prévention des risques professionnels pour la phase chantier.

Les distinctions « Argent » et « Or » reprennent quant à elles les exigences sociales de la distinction « bronze » à laquelle s'ajoute la particularité de faire appel à des mesures de prévention techniques et organisationnelles plus abouties, plus efficaces voire innovantes pour un secteur d'activité.

L'entreprise Capic

L'entreprise Capic, spécialiste de la conception et la fabrication de matériel de cuisine en inox à destination des professionnels, a inauguré son nouveau site de production en septembre 2016 à Quimper. Le souhait du dirigeant était de fusionner deux sites de production existants afin de développer son activité et de créer un environnement de travail confortable pour l'ensemble des collaborateurs.

Avec cette nouvelle construction, les 150 salariés de l'entreprise Capic occupent des postes sécurisés et travaillent dans un lieu accueillant et confortable. Les produits de l'entreprise sont mis en valeur et la circulation des camions est facilitée et permet l'expédition de la production en France et à l'international.

La conception des lieux de travail :

Une démarche qui intègre la santé et la sécurité

Un projet de construction neuve est une phase déterminante dans la vie d'une entreprise. C'est l'occasion de mettre l'avenir en perspective.

Forts de leurs connaissances et compétences, les préventeurs accompagnent régulièrement les entreprises qui souhaitent investir en sécurité pour gagner en performance. En effet, concevoir et construire une usine ou des équipements plus sûrs, prendre en compte l'ergonomie des postes de travail, maîtriser les ambiances de travail, les flux, nécessite une approche projet et des appuis externes.

Travailler sur la "conception des lieux et des situations de travail" permet d'accompagner efficacement la croissance et les évolutions techniques des entreprises tout en préservant leurs performances.

Parce que tout se joue à la conception...

Enjeux financiers car il y a le coût d'acquisition du terrain, de la réalisation du projet et, en contrepartie, les gains espérés de productivité associés à une réduction des coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Enjeux sociaux également, l'occasion est unique de diminuer la sinistralité et d'améliorer les conditions de travail des salariés en les impliquant dans le projet.

Fidéliser ses salariés ou attirer de nouveaux salariés passent aussi par l'amélioration des conditions de travail.

Enfin, des enjeux réglementaires multiples (codes du travail, de l'urbanisme, de l'environnement...).

Pour réussir le projet, la démarche doit être participative et pluridisciplinaire (chef d'entreprise, salariés, maître d'œuvre, coordonnateur, médecin du travail, préventeurs). La création d'un groupe projet pour identifier et comprendre le travail réel et futur, enrichir les attendus du projet, effectuer une analyse qui permettra d'orienter les choix.

Cette démarche est une approche itérative, qui s'autorise à revenir sur des choix antérieurs tout en gardant les objectifs initiaux afin d'enrichir le projet. Enfin, elle apporte une vision globale qui permet à chaque étape de concilier le respect du budget, des délais, la santé et sécurité des salariés, la productivité, les performances et l'environnement.

Les étapes d'un projet de construction

Les premières phases du projet seront mises à profit pour questionner sur le travail réel, explorer les futurs changements techniques et organisationnels.

Ce temps de préparation est un investissement nécessaire qui est déterminant pour répondre aux objectifs de qualité et de productivité fixés par l'entrepreneur. Pour les atteindre, il est indispensable d'y intégrer le critère de la sécurité et la santé au travail.

En effet, la production ne peut être optimale que dans un espace bien conçu qui prend en compte l'utilisation et l'entretien des machines, des équipements et des process, etc.

Il importe donc de mener les deux approches « bâtiment et postes de travail » simultanément afin d'assurer en permanence leur bonne articulation.

Prévenir les accidents du travail et maladies professionnelles est un investissement. Comment diminuer les risques professionnels ? Comment engager une démarche durable ? Comment prévenir la pénibilité au travail ?

La santé au travail doit être une préoccupation essentielle des entreprises.

Acanthe, pourquoi ?

En 2017, la Carsat Bretagne réactualise un concept dédié à la conception des lieux et situations de travail : « Acanthe, bâtir plus sûr ». Cette distinction vise à promouvoir une réalisation qui intègre la prévention des risques professionnels dès la conception des lieux de travail.

Les préventeurs de la Carsat assurent le suivi de nombreux projets qui leur permettent de capitaliser autour d'aménagements de situation de travail et de déployer les bonnes pratiques vers d'autres acteurs : les branches professionnelles, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, architectes, collectivités territoriales, chambres consulaires...

Acanthe, une distinction

Trois catégories de distinction sont possibles.

La distinction « Bronze » est attribuée à l'entreprise qui a satisfait aux points clés de la démarche « conception des lieux et situations de travail ». Elle intègre également la prise en compte de la prévention des risques professionnels pour la phase chantier.

Les distinctions « Argent » et « Or » reprennent quant à elles les exigences socles de la distinction « bronze » à laquelle s'ajoute la particularité de faire appel à des mesures de prévention techniques et organisationnelles plus abouties, plus efficaces voire innovantes pour un secteur d'activité considéré et qui, à ce titre, améliorent d'autant les conditions de travail.

L'entreprise familiale Capic fondée en 1955, spécialiste de la conception et la fabrication de matériel de cuisine en inox à destination des professionnels, a inauguré son nouveau site de production en septembre 2016 dans la zone du Petit Guélen à Quimper. Le souhait du dirigeant était de fusionner deux sites de production existants afin de développer son activité et de créer un environnement de travail confortable pour l'ensemble des collaborateurs.

Un site de production spacieux ...

Le bâtiment d'une superficie de 16 000m² répond au besoin de développement de la production avec une optimisation des postes de travail. Les compétences des équipes de production ainsi que l'expertise apportée par les acteurs du projet ont permis de repenser la conception du lieu de travail et d'inclure les mesures de prévention des risques professionnels.

Des systèmes de captage des pollutions ont été installés avec des dispositifs d'aspiration des fumées de soudage et de poussières pour assurer la ventilation de l'atelier. Le choix des matériaux utilisés lors de la construction ont permis un traitement du bruit avec des cloisons d'isolation et absorptions acoustiques. Des ponts déroulants et de systèmes de levage contribuent à la réduction des efforts lors de la manutention. La mise en œuvre d'une isolation thermique, un éclairage adapté ainsi que le contrôle des flux ont amélioré le confort de travail des collaborateurs. Ce nouvel espace comprend un showroom spacieux ainsi qu'une salle de démonstrations et de formations repensée dans les moindres détails.

... un environnement de travail confortable

Avec cette nouvelle construction, les 150 salariés de l'entreprise Capic occupent des postes sécurisés et travaillent dans un lieu accueillant et confortable. Les produits de l'entreprise sont mis en valeur et la circulation des camions est facilitée et permet l'expédition de la production en France et à l'international.